Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 14 février 2025

Réunion publique des Angles, Entrée du nouveau quartier Céréalis dans la commune

Paul Mély, maire des Angles a organisé une réunion publique pour marquer 'L'entrée pleine et entière du nouveau quartier Céréalis dans la commune des Angles', auparavant sous la responsabilité de l'aménageur Calima développement, promotion immobilière. C'est la première fois qu'un aménagement d'une telle importance, de 330 logements et locaux commerciaux complétés de 807 places de stationnement, sortait de terre aux Angles.

«L'espace était, auparavant, la propriété étendue sur 3 hectares de Delta Sud Céréales, où vieillissaient silos et bâtiments des années 1970 situés 620, avenue de la 2e Division blindée aux Angles, resituait Paul Mély, maire des Angles, lors de cette réunion publique organisée, cette semaine, au Forum. Il s'y déroulait alors une activé de commerce de gros de céréales et d'aliments pour le bétail, occasionnant,

Ecrit par Mireille Hurlin le 14 février 2025

parfois, des nuisances olfactives. Une situation délicate pour les anglois, à cette époque, même si les habitations avaient été bâties alors même que l'activité industrielle était déjà en place.»

Copyright MMH

Démolition et construction

La démolition du site puis sa reconstruction sera L'occasion également de répondre à la Loi SRU (Loi de solidarité et de renouvellement urbain) afin de mettre en conformité la commune alors carencée en logements sociaux. Celle-ci n'étant pas propriétaire du terrain, le projet de construction de la Zac Céréalis (Zone d'activités économiques) a été conduit par l'aménageur Calima aux alentours de 2008 et finalisé en 2010 pour passer en concession d'aménagement en 2013. Le chantier de démolition a débuté en 2016 et la construction des premiers logements en 2017. Le quartier fut complètement achevé en 2024.

Un nouveau quartier

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 14 février 2025

«Ce quartier, à l'aspect urbain, se détache un peu de l'ensemble de la commune, reprend le 1er magistrat de la commune. Le projet était de privilégier, avec une densité de logement importante, une qualité d'habitat et de circulation avec de grandes artères, entre les immeubles. J'insiste sur le fait que cette densité n'est pas le fait de la commune mais notre PLU (Plan local d'urbanisme) ayant été refusé par les services de l'Etat, ce sont les règles nationales d'urbanisme –plus tolérantes sur un certain nombre de sujets que le PLU local,- qui ont été à l'œuvre durant deux ans.»

La Zac Céréalis Copyright MMH

Une intégration aérée

Désormais, la Zac Sud Céréalis constitue un développement urbain aéré complétant, en cœur de ville, les quartiers de Bellevue, des Priades, du village ancien et du plateau autour de Leclerc. Le nouveau quartier-centre propose 330 logements, une résidence seniors de 120 logements et abrite environ 32% de logements sociaux répartis dans tous les bâtiments afin d'assurer une véritable mixité sociale.» Différents bailleurs et syndics œuvrent dans le nouveau quartier tels que la résidence Onyx 38 logements gérés par Foncia ; Le Prélude 56 logements, commerces et bureaux Agestim ; Le grain d'orge 24 logements sociaux Grand Delta Habitat ; Nouvelle vague 48 logements gérés par Foncia ; le Cérès 11 logements, commerces et bureaux gérés par Foncia ; Ovelia 48 logements sociaux gérés par Unicil, 3 locaux commerciaux et 120 unités seniors ; Gaïa 36 logement gérés par Foncia et bureaux ; Le Demeter, 36 logements gérés par Foncia dont 18 logements sociaux SFHE, des commerces ainsi que les locaux de la Police Municipale ; La résidence Horae de 35 logements gérés par Foncia dont 18 logements sociaux -CDC Habitat- et 3 locaux

Ecrit par Mireille Hurlin le 14 février 2025

commerciaux.

L'éclairage public

«La Ville gère depuis peu l'éclairage public du nouveau quartier via Inéo qui détient actuellement le marché, précisait Paul Mély. La commune a ainsi décidé d'une extinction nocturne des lumières, du 1er septembre au 31 mai, de 23h à 5h30 du matin. Du 1er juin au 30 août l'extinction des lumières se fait à minuit. Les économies réalisées grâce aux extinctions de lumière est d'environ 60 000€. Ces gestes ont été réalisés en faveur de la biodiversité, de la flore et la faune, de la transition écologique, du développement durable et renforcé par l'approbation du chef de la Police municipale, Christian Sanciaume, qui n'a constaté aucune dégradation ou faits de délinquance durant ces périodes. Egalement les ampoules incandescentes –très consommatrices d'énergie électrique- sont peu à peu remplacées par des leds –très sobres en consommation.-»

Delphine Bernat, Technicienne du Smictom Copyright MMH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 14 février 2025

Smictom, pour une meilleure gestion des déchets

Le Smictom va se lancer dans une campagne de communication, afin que les règles de propreté, notamment aux abords des colonnes d'apports volontaires, soient mieux respectées. Or, les colonnes ne sont emplies qu'à environ 30% alors que des sacs poubelles jonchent leurs abords ce qui signale que les personnes n'insèrent pas leurs déchets ménagers dans la colonne. Egalement des objets de toute sorte : cartons et encombrants sont déposés autour de ces mêmes colonnes alors qu'ils devraient être acheminés en déchèterie. Une communication importante sur la propreté aux abords des colonnes d'apport volontaire va être orchestrée suivie, s'il y a lieu, d'amende en cas de dépôt sauvages urbains.

Christian Sanciaume le chef de la Police municipale Copyright MMH

Le stationnement

«L'ensemble du secteur de la Zac Céréalis accueille 807 places de stationnements, dont 30% des places en sous-sol ne sont pas du tout utilisées –alors que c'est le lieu le plus sécure pour une voiture-, précise le chef de la Police municipale. Le stationnement sauvage, en bord de voies et des coursives privées ou

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 14 février 2025

devant des entrées d'immeuble, ou encore sur des parkings de commerces se développent, alors que des places de stationnements règlementaires restent disponibles. Là encore, il sera question du déploiement d'une communication pédagogique suivie, s'il y a lieu de délivrance d'amendes.